

# Convenances

## Pensez vous toujours à votre tenue de table?

*Rappel de certaines convenances que les joueurs de compétition se doivent d'observer scrupuleusement.*

En arrivant à une table, le joueur de bridge bien élevé se présente et se fait un plaisir d'échanger quelques mots aimables avec ses futurs adversaires. De même, lorsque de nouveaux adversaires s'approchent de sa table, il arrête toute discussion relative aux donnes qu'il vient de jouer.

Sans qu'on le lui demande, il expose la méthode qu'il joue avec son partenaire et présente la feuille des conventions et dérogations qu'il a remplies au début du tournoi.

Il «alertera» toute enchère conventionnelle **inhabituelle** de son partenaire, même si la convention est indiquée sur la feuille de dérogation. (On alerte sans donner d'explications, tant qu'elles ne le sont pas exigées par l'adversaire).

Enfin, il s'appliquera à jouer les donnes le plus rapidement possible, surtout la première, car il n'a pas le droit d'empiéter sur le temps dévolu à ses adversaires qui auront peut-être également des problèmes difficiles à résoudre lors de la donne suivante.

Voici quelques points précis sur lesquels on n'insistera jamais assez:

1. Si un joueur a commis une faute (annonce ou entame hors tour, renonce, etc.), sur laquelle l'attention a été attirée, la bonne tenue à table demande qu'il appelle lui-même l'arbitre.
2. La feuille des conventions et dérogations n'est pas un bout de papier superflu. Elle doit être consultée très attentivement avant le début des enchères, afin de réduire au minimum les questions éventuelles pendant le déroulement de la donne.
3. Un bon joueur de bridge devrait s'habituer à **ne pas regarder son partenaire** ni pendant les annonces, ni au cours du jeu de la carte.
4. C'est également presque une incorrection que de toucher successivement deux ou même plusieurs cartes de son jeu avant de se décider à en jouer une; le cas échéant on donne ainsi à son partenaire une indication, ce qui est strictement interdit.
5. Le «mort» ne doit pas chercher à connaître le jeu de son partenaire, soit en le lui demandant, soit en se levant pour le voir. Il ne doit pas davantage, et sous aucun prétexte, se pencher à gauche ou à droite pour connaître le jeu du flanc; consciemment ou inconsciemment, il pourrait donner une indication à son partenaire.
6. Pour éviter les fautes d'inversion d'étui qui surviennent au cours de presque chaque tournoi, les joueurs sont instamment priés de **laisser l'étui** (le «board») **au milieu de la table** pendant que la donne est jouée; ainsi, à la fin de la donne, chaque joueur remet son jeu en place dans la case de l'étui qui est celle où il a pris ses cartes.

Voici encore, à titre documentaire, une partie des nombreuses incorrections, conscientes ou inconscientes, que le Code international du Bridge relève dans son chapitre sur les convenances (§ 74):

«Les joueurs doivent éviter de:

- a) Enchérir avec une force ou une inflexion particulières;
- b) Passer ou contrer avec une hâte ou une lenteur exceptionnelles;
- c) Déclarer avec un retard injustifié, ce qui peut donner des informations abusives au partenaire;
- d) Marquer d'une manière quelconque leur approbation ou leur désapprobation de la déclaration ou du jeu de leur partenaire;
- e) Donner par la parole, l'attitude ou le geste une indication sur la nature de la main tenue;
- f) Faire une remarque ou un geste ou poser une question pouvant donner une indication;
- g) Donner des informations non autorisées sur un incident des enchères ou du jeu;
- h) Donner spontanément des informations qui ne devraient être données qu'en réponse à une question;
- i) Demander, sauf pour leur propre gouverne, un rappel des déclarations ou du tableau des cartes jouées à un pli;
- j) Marquer des hésitations inutiles, faire des remarques ou observer des attitudes qui pourraient induire les adversaires en erreur;
- k) Attirer l'attention sur le nombre de plis nécessaires pour réaliser ou faire chuter un contrat ou bien sur le fait que le contrat a déjà été réalisé ou chuté;
- l) Jouer une carte en soulignant l'importance;

- m) Jouer avec une lenteur injustifiée lorsque le jeu ne demande pas de réflexion;
- n) Sortir une carte de leur main avant leur tour d'attaquer ou de jouer;
- o) Observer dans la main d'un joueur la place d'où il tire une carte et en tirer des déductions;
- p) Faire des remarques gratuites au cours du jeu sur les enchères, la pertinence du contrat ou la nature de la main.»

Enfin, le Code international du Bridge termine son chapitre sur les convenances par une recommandation pressante à l'intention des «kibitz» (§ 76):

Les spectateurs doivent absolument s'abstenir de faire des remarques gratuites. Ils ne doivent pas non plus attirer l'attention sur une irrégularité ou sur une erreur, ni mentionner un fait ou une règle, à moins d'avoir été invités à donner leur avis.